Gobierno de Canarias

Consejería de Economía, Conocimiento y Empleo

APPEL À PROJETS POUR L'OTROI D'AIDES EN NATURE POUR DES SERVICES DE CONSEIL Á RÉALISER EN AFRIQUE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE CANARIENNE

ANNEXE III

MÉMOIRE DU PROJET DE SERVICE DE CONSEIL EN AFRIQUE

Titre du service de conseil en Afrique :

Assistance technique pour la mise en place d'un centre d'incubation pour le compte de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM)

País : Mauritanie

Ámbito:. Nacional Regional/Local : X

Secteur où s'effectuera le service de conseil en Afrique :

→ Entrepreneuriat
→ Incubation
→ Tout autre secteur qui présente un intérêt prioritaire pour les partenaires du projet, dans lequel les Canaries possèdent un savoir-faire hautement spécialiséet qui génère des opportunités pour les entreprises canariennes

Présentation de l'Organisme/Institution

Créée en 1958, la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) est devenue au terme de la loi 2000/04 du 17 Janvier 2000, un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont la mission principale est d'encadrer et de représenter les intérêts économiques des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de pêche et de prestation de services auprès des pouvoirs publics.

Présentation de l'Organisme/Institution (suite)

Information sur l'Institution

- → Nom de l'Entité Publique Africaine : Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de la Mauritanie (CCIAM)
- → Numéro d'identification Fiscal : 99900156
- → Adresse: 303, avenue de l'indépendance , B.P.215 Nouakchott- Mauritanie
- → FAX : 00 (222) 45 25 38 95
- → Téléphone/s : 00 (222) 45 25 22 14/ 45 25 04 07
- → Courriel : info@cciam.mr , a.doua@cciam.mr
- → Site web: https://cciam.mr/

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL

- → PASSEPORT n° : DF4854885
- → Nom : Cheikh El Afia
- → Nom de famille : Khouna
- → Téléphone : (+222) 36303614
- → Courriel : datycea@cciam.mr

Identification du service de conseil exigé dans le domaine des secteurs identifiés, ainsi que le cadre des politiques de développement dans lequel s'inscrit ledit projet :

Diagnostic et plan stratégique du centre d'incubation d'entreprises de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM).

La CCIAM a pour objectif dans le cadre de son nouveau plan quinquennal (vision 2023-2028), de renforcer ses services d'accompagnement pour les entreprises notamment la mise en place d'un centre d'incubation pour les auto-entrepreneurs et de coaching des formateurs et conseillers emploi, afin de participer activement aux politiques nationales de création, à la croissance des entreprises et la diversification économique.

Référence à la disponibilité de financement pour l'exécution postérieure des actions prévues dans l'étude de viabilité :

- Budget national
- Fonds propres
- Banque Mondiale
- Banque Africaine de Développement

Contenu spécifique de l'étude ou de l'assistance technique à effectuer :

(Formulación, presentación y viabilidad de la propuesta e Innovación de la propuesta)

Le contenu spécifique de l'étude ou de l'assistance technique requise vise à dynamiser le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie. Notre objectif est de renforcer l'écosystème entrepreneurial en fournissant des services et des programmes de qualité qui favorisent la création d'entreprises innovantes et la croissance économique.

Un centre d'incubation bien établi et dynamique offre un certain nombre d'avantages à la fois aux entrepreneurs et à l'économie dans son ensemble. Il offre un environnement propice et favorable, donne accès à des ressources et à des services spécialisés et favorise la collaboration et le partage des connaissances entre les entrepreneurs.

L'objectif de cette proposition est de définir l'étendue de l'assistance technique nécessaire pour revigorer le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie. A travers cette assistance technique, nous cherchons à renforcer les capacités du centre, à améliorer ses services et ses programmes, et à promouvoir son positionnement en tant que référence régionale dans le soutien à l'entreprenariat et à l'innovation.

Notre besoin est basé sur la mise à profit de l'expérience des îles Canaries dans la promotion du secteur des affaires et le soutien aux entrepreneurs. En outre, nous voulons disposer d'une équipe d'experts pour nous aider à développer des centres d'incubation et des programmes d'entrepreneuriat. La Chambre s'engage à recevoir l'assistance technique nécessaire que votre gouvernement peut nous offrir pour atteindre les objectifs fixés.

Tout au long de ce processus, nous devrons travailler en étroite collaboration avec l'entreprise bénéficiaire de cette assistance technique afin de nous assurer que nos actions sont alignées sur les politiques et les stratégies nationales. Nous nous engageons également à créer des synergies avec d'autres institutions et acteurs relevant de l'écosystème entrepreneurial de la Mauritanie et des îles Canaries, afin de maximiser l'impact de nos interventions.

Nous sommes convaincus qu'avec la mise en œuvre réussie de cette assistance technique, le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie deviendra un moteur clé de l'entreprenariat et du développement économique dans le pays, en générant des opportunités et en promouvant l'innovation au profit de l'ensemble de la société.

Opportunités potentielles pour les entreprises canariennes qui peuvent entraîner la réalisation postérieure d'activités prévues dans le projet dans lequel s'inscrit le servicede conseil

Dans le cadre du projet de conseil proposé, plusieurs opportunités s'offrent aux entreprises canariennes qui pourraient bénéficier de la mise en œuvre ultérieure des activités prévues. Ci-dessous quelques-unes de ces opportunités :

1) Partenariats stratégiques : Les entreprises canariennes pourraient établir des partenariats stratégiques avec des acteurs locaux en Mauritanie, tels que des entreprises, des institutions académiques ou des organisations gouvernementales. Ces partenariats permettent un échange de connaissances, de ressources et de compétences, favorisant ainsi le développement d'activités commerciales conjointes.

2) Transfert de savoir-faire : Les entreprises canariennes possèdent une expertise dans divers domaines, entre autres : le tourisme, l'agriculture, les énergies renouvelables ... A travers ce projet d'incubateur, ces entreprises pourront exporter ce capital de connaissances vers des startups mauritaniennes et s'appuyer sur celles-ci, pour accroître leur présence régionale et s'ouvrir sur de nouveaux marchés.

Stratégies de développement du secteur et des entreprises du pays, de la région oude la commune qui le propose.

L'action que la Mauritanie entreprend pour développer le secteur et les entreprises dans le pays est un aspect crucial de sa stratégie de croissance économique et est soutenue par des institutions multilatérales, régionales et locales, ainsi que par la chambre de commerce.

Voici quelques initiatives clés :

- Promotion de l'entrepreneuriat : La Mauritanie encourage l'entrepreneuriat en mettant en place des programmes de formation et d'accompagnement pour les entrepreneurs. Des initiatives telles que des concours d'innovation et des subventions aux start-ups sont lancées pour stimuler la création d'entreprises et encourager l'innovation. Aussi un programme gouvernemental ambitieux, intitulé « Mon Projet, Mon Avenir » et financé par l'Etat et l'AFD, dont l'objet est le financement des jeunes entrepreneurs porteurs de projets. Ce programme existe depuis 2020 et actuellement en cours d'exécution pour la période 2022-2023 (3ème édition).

- Startup ACT Mauritania : il s'agit d'un projet financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et piloté par le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation, et de la Modernisation de l'Administration. Il vise à élaborer un nouveau cadre réglementaire favorable à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée en Mauritanie.

Stratégies de développement du secteur et des entreprises du pays, de la région oude la commune qui le propose (suite)

- Développement des compétences : Le gouvernement mauritanien investit dans l'éducation et la formation professionnelle pour développer les compétences nécessaires à la croissance économique. Des partenariats sont établis avec des institutions éducatives pour offrir des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail et favoriser l'employabilité des jeunes.

- Soutien à l'innovation : La Mauritanie met en place des mécanismes de soutien à l'innovation, tels que des incubateurs et des centres de recherche et de développement. Ces structures fournissent un environnement propice à l'émergence d'idées novatrices et soutiennent les entrepreneurs dans le développement de leurs projets.

- Facilitation des affaires : Le gouvernement mauritanien s'engage à simplifier les procédures administratives et à réduire les obstacles bureaucratiques pour faciliter la création et le développement des entreprises. Des réformes sont en cours pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements nationaux et étrangers.

- Promotion des secteurs clés : La Mauritanie identifie les secteurs clés avec un fort potentiel de développement, tels que le tourisme, l'agriculture, les ressources naturelles, et met en place des politiques et des incitations pour encourager les investissements dans ces domaines.

Décrire dans le détail la nouveauté du service envisagé

Objectifs Généraux

→ Diagnostic et plan stratégique du centre d'incubation d'entreprises de la Cambre de Commerce de Mauritanie.

Objectifs Généraux

→ Diagnostic et analyse du centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie

→ Diagnostic et analyse l'écosystème de l'entrepreneuriat en Mauritanie

→ Stratégie et plan d'action pour le centre d'incubation d'entreprises de la Chambre de Commerce de Mauritanie.

Identification des Objectifs de développement durable (ODD) avec lesquels la propositionest en accord.

BJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	Description
ODS 1 : Pas de pauvreté	Réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois, à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'amélioration de l'accès aux ressources.
ODS 4 : Éducation de qualité	Renforcement du système éducatif mauritanien, amélioration de l'accès à une éducation de qualité et promotion de la formation professionnelle.
ODS 5 : Égalité entre les sexes	Promotion de l'égalité des sexes dans le domaine de l'entrepreneuriat et renforcement de la participation des femmes à l'économie.
ODS 8 : Travail décent et croissance économique	Création d'emplois décents, promotion de l'entrepreneuriat et développement du secteur privé pour stimuler la croissance économique.
ODS 9 : Industrie, innovation et infrastructure	Promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement des infrastructures pour favoriser la croissance économique et l'industrialisation.
ODS 10 : Inégalités réduites	Réduction des inégalités économiques et sociales en favorisant l'accès équitable aux opportunités économiques pour tous.

ODS 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Renforcement des partenariats nationaux et internationaux pour soutenir le développement durable et la croissance économique en Mauritanie.

Identification du service de conseil exigé dans le domaine des secteurs identifiés, ainsi que le cadre des politiques de développement dans lequel s'inscrit ledit projet

Diagnostic et plan stratégique du centre d'incubation d'entreprises de la Chambre de Commerce de Mauritanie.

Contenu spécifique de l'étude ou de l'assistance technique à réaliser

Le présent document vise à définir le contenu spécifique de l'étude ou de l'assistance technique requise pour dynamiser le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie. Notre objectif est de renforcer l'écosystème entrepreneurial en fournissant des services et des programmes de qualité qui favorisent la création d'entreprises innovantes et la croissance économique.

Un centre d'incubation bien établi et dynamique offre un certain nombre d'avantages à la fois aux entrepreneurs et à l'économie dans son ensemble. Il offre un environnement propice et favorable, donne accès à des ressources et à des services spécialisés et favorise la collaboration et le partage des connaissances entre les entrepreneurs. En outre, les centres d'incubation agissent comme des catalyseurs de la création d'emplois, de la croissance des entreprises et de la diversification économique.

L'objectif de cette proposition est de définir l'étendue de l'assistance technique nécessaire pour revigorer le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie. A travers cette assistance technique, nous cherchons à renforcer les capacités du centre, à améliorer ses services et ses programmes, et à promouvoir son positionnement en tant que référence régionale dans le soutien à l'entreprenariat et à l'innovation.

Notre besoin est basé sur la mise à profit de l'expérience des îles Canaries dans la promotion du secteur des affaires et le soutien aux entrepreneurs. En outre, nous voulons disposer d'une équipe d'experts pour nous aider à développer des centres d'incubation et des programmes d'entrepreneuriat. La Chambre s'engage à recevoir l'assistance technique nécessaire que votre gouvernement peut nous offrir pour atteindre les objectifs fixés.

Tout au long de ce processus, nous devrons travailler en étroite collaboration avec l'entreprise bénéficiaire de cette assistance technique afin de nous assurer que nos

actions sont alignées sur les politiques et les stratégies nationales. Nous nous engageons également à créer des synergies avec d'autres institutions et acteurs relevant de l'écosystème entrepreneurial de la Mauritanie et des îles Canaries, afin de maximiser l'impact de nos interventions.

Nous sommes convaincus qu'avec la mise en œuvre réussie de cette assistance technique, le centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie deviendra un moteur clé de l'entreprenariat et du développement économique dans le pays, en générant des opportunités et en promouvant l'innovation au profit de l'ensemble de la société.

Plus précisément, ce que nous recherchons dans le cadre de ce travail est la portée suivante :

1. **Analyse de la situation actuelle**

La future entreprise adjudicataire devra réaliser une analyse approfondie de la situation actuelle du centre d'incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie. Cette évaluation devra couvrir les installations, les ressources humaines, les programmes existants et les services proposés. L'objectif sera d'identifier les défis et les domaines d'amélioration spécifiques afin de concevoir des solutions adaptées. Des méthodes rigoureuses de collecte de données et d'analyse devront être utilisées pour obtenir une compréhension approfondie de la situation actuelle.

2. **Définition des Objectifs stratégiques**

Sur la base de l'analyse de la situation actuelle, la future entreprise adjudicataire devra définir des objectifs stratégiques clairs et mesurables pour orienter son intervention. Les objectifs devront se concentrer sur les aspects suivants:

- Renforcement de l'infrastructure : proposition de mesures pour améliorer les installations et les ressources disponibles.
- Développement de programmes et de services : conception des programmes d'incubation et des services adaptés aux besoins des entrepreneurs et des start-ups en Mauritanie.
- Promotion et diffusion : élaboration des stratégies de marketing et de promotion visant à accroître la visibilité du centre d'incubation

- Collaboration et partenariats : identifier les opportunités de collaboration avec l'écosystème mauritanien et à l'extérieur.

3. **Plan de mise en œuvre**

La future entreprise adjudicataire devra élaborer un plan de mise en œuvre détaillé qui décrit les actions spécifiques à entreprendre, les délais à respecter et les responsables de chaque activité. Ce plan devra être réalisable, réaliste et en adéquation avec les objectifs stratégiques définis.

Référence à la disponibilité du financement pour la mise en œuvre ultérieure des actions prévues dans l'étude de faisabilité.

- Budget national
- Fonds propres
- Banque Mondiale
- Banque Africaine de Développement

Les opportunités potentielles pour les entreprises canariennes qui peuvent impliquer la mise en œuvre ultérieure des activités prévues dans le projet dans lequel le service de conseil est inclus.

Dans le cadre du projet de conseil proposé, plusieurs opportunités s'offrent aux entreprises canariennes qui pourraient bénéficier de la mise en œuvre ultérieure des activités prévues. Ci-dessous quelques unes de ces opportunités :

- Partenariats stratégiques : Les entreprises canariennes pourraient établir des partenariats stratégiques avec des acteurs locaux en Mauritanie, tels que des entreprises, des institutions académiques ou des organisations gouvernementales. Ces partenariats permettent un échange de connaissances, de ressources et de compétences, favorisant ainsi le développement d'activités commerciales conjointes.

- Exportation de savoir-faire : Les entreprises canariennes possèdent une expertise dans divers domaines, tels que le tourisme, l'agriculture, les énergies renouvelables, et bien d'autres.

Stratégies de développement du secteur et des entreprises dans le pays, la région ou la communauté qui le propose.

L'action que la Mauritanie entreprend pour développer le secteur et les entreprises dans le pays est un aspect crucial de sa stratégie de croissance économique et est soutenue par des institutions multilatérales, régionales et locales, ainsi que par la chambre de commerce.

Voici quelques initiatives clés :

- Promotion de l'entrepreneuriat : La Mauritanie encourage l'entrepreneuriat en mettant en place des programmes de formation et d'accompagnement pour les entrepreneurs. Des initiatives telles que des concours d'innovation et des subventions aux start-ups sont lancées pour stimuler la création d'entreprises et encourager l'innovation.
- Startup ACT Mauritania: il s'agit d'un projet financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et piloté par le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation, et de la Modernisation de l'Administration. Il vise à élaborer un nouveau cadre réglementaire favorable à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée en Mauritanie.
- Développement des compétences : Le gouvernement mauritanien investit dans l'éducation et la formation professionnelle pour développer les compétences nécessaires à la croissance économique. Des partenariats sont établis avec des institutions éducatives pour offrir des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail et favoriser l'employabilité des jeunes.
- Soutien à l'innovation : La Mauritanie met en place des mécanismes de soutien à l'innovation, tels que des incubateurs et des centres de recherche et de développement. Ces structures fournissent un environnement propice à l'émergence d'idées novatrices et soutiennent les entrepreneurs dans le développement de leurs projets.

- Facilitation des affaires : Le gouvernement mauritanien s'engage à simplifier les procédures administratives et à réduire les obstacles bureaucratiques pour faciliter la création et le développement des entreprises. Des réformes sont en cours pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements nationaux et étrangers.
- Promotion des secteurs clés : La Mauritanie identifie les secteurs clés avec un fort potentiel de développement, tels que le tourisme, l'agriculture, les ressources naturelles, et met en place des politiques et des incitations pour encourager les investissements dans ces domaines.

Décrire en détail le nouveau service envisagé

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
Diagnostic et plan stratégique du centre d'incubation d'entreprises de la Chambre de Commerce de Mauritanie.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
OS 1 : Diagnostic et analyse du centre d' incubation de la Chambre de Commerce de Mauritanie
O.E.2 : Diagnostic et analyse l'écosystème de l'entrepreneuriat en Mauritanie
O.E.3 : Stratégie et plan d'action pour le centre d'incubation d'entreprises de la Chambre de Commerce de Mauritanie.

Identification des objectifs de développement durable (ODD) avec lesquels la proposition est en ligne.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	Description
ODS 1 : Pas de pauvreté	Réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois, à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'amélioration de l'accès aux ressources.
ODS 4 : Éducation de qualité	Renforcement du système éducatif mauritanien, amélioration de l'accès à une éducation de qualité et promotion de la formation professionnelle.
ODS 5 : Égalité entre les sexes	Promotion de l'égalité des sexes dans le domaine de l'entrepreneuriat et renforcement de la participation des femmes à l'économie.
ODS 8 : Travail décent et croissance économique	Création d'emplois décents, promotion de l'entrepreneuriat et développement du secteur privé pour stimuler la croissance économique.

ODS 9 : Industrie, innovation et infrastructure	Promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement des infrastructures pour favoriser la croissance économique et l'industrialisation.
ODS 10 : Inégalités réduites	Réduction des inégalités économiques et sociales en favorisant l'accès équitable aux opportunités économiques pour tous.
ODS 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Renforcement des partenariats nationaux et internationaux pour soutenir le développement durable et la croissance économique en Mauritanie.

Accords de collaboration avec le pays

- Accords entre l'Espagne et la Mauritanie en matière économique :
  - Accord de partenariat économique et commercial : Cet accord vise à promouvoir les échanges commerciaux et les investissements entre l'Espagne et la Mauritanie. Il favorise la coopération dans divers secteurs économiques, tels que l'agriculture, la pêche, l'énergie, les infrastructures et le tourisme.
  - Accord de coopération en matière de développement : Cet accord vise à renforcer la coopération économique et le développement durable entre l'Espagne et la Mauritanie. Il inclut des initiatives de soutien au développement économique, à l'amélioration des infrastructures, à la promotion de l'entrepreneuriat et à la création d'emplois.
  - Accord sur la pêche : Cet accord régit la coopération entre l'Espagne et la Mauritanie dans le domaine de la pêche. Il permet l'accès des navires de pêche espagnols aux eaux mauritaniennes et favorise la gestion durable des ressources halieutiques.

- Accords entre les Canaries et la Mauritanie en matière économique :
  - Accord de coopération régionale : Cet accord vise à promouvoir la coopération économique et le développement régional entre les Canaries et la Mauritanie. Il inclut des initiatives de soutien au commerce, à l'investissement, au tourisme, à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles.
  - Accord de coopération dans le secteur du tourisme : Cet accord favorise la collaboration entre les Canaries et la Mauritanie dans le domaine du tourisme. Il vise à développer des programmes de promotion touristique conjoints, à faciliter les échanges de touristes et à renforcer la coopération entre les acteurs du secteur touristique des deux régions.
  - Accord sur la gestion des ressources naturelles : Cet accord vise à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs de la pêche et de l'énergie, entre les Canaries et la